



CC du Thouarsais (Siren : 247900798)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Thouars
Arrondissement	Bressuire
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	22/12/1998
Date d'effet	01/01/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Patrice PINEAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel des communes
Numéro et libellé dans la voie	4, Rue de La Trémoille BP 160
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	79104 Thouars Cedex
Téléphone	05 49 66 77 00
Fax	05 49 66 77 01
Courriel	info@cc-thouarsais.fr
Site internet	http://www.ville-thouars.fr/communaute_de_communes

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 943
Densité moyenne	87,19

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Brie (217900547)	200
79	Brion-près-Thouet (217900562)	771
79	Louzy (217901578)	1 316
79	Mauzé-Thouarsais (217901719)	2 108
79	Missé (217901784)	889
79	Oiron (217901966)	975
79	Pas-de-Jeu (217902030)	399
79	Saint-Cyr-la-Lande (217902444)	361
79	Sainte-Radegonde (217902923)	2 017
79	Sainte-Verge (217903004)	1 477
79	Saint-Jacques-de-Thouars (217902584)	474
79	Saint-Jean-de-Thouars (217902592)	1 382
79	Saint-Léger-de-Montbrun (217902659)	1 244
79	Saint-Martin-de-Mâcon (217902741)	334
79	Saint-Martin-de-Sanzay (217902774)	989
79	Taizé (217903210)	801
79	Thouars (217903293)	10 061
79	Tourtenay (217903319)	145

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique - La réalisation de travaux d'entretien et de restauration du lit et des berges du Thouet - L'étude, la programmation et la réalisation d'aménagements liés au lit majeur du Thouet - La participation aux frais de fonctionnement du système d'annonces de crues - Les actions de communication, d'information et de sensibilisation à la gestion du Thouet - La réalisation d'actions de conseil, d'assistance ou de maîtrise d'ouvrage pour la gestion de l'eau sur les cours d'eau et ruisseaux, sur le bassin versant du Thouet, qui ne sont pas gérés par une association, une collectivité territoriale ou un établissement public - La mise en valeur touristique de la vallée du Thouet par : * des actions de communication et de promotion, et d'assistance dans les domaines culturels et touristiques, ayant pour objectif la valorisation de la vallée du Thouet en tant que pôle touristique structurant de Poitou-Charentes. * la création et l'aménagement d'un itinéraire cyclable en Vallée du Thouet. * Eaux pluviales comprenant le réseau unitaire existant sur la ville de Thouars et ses avaloirs, les ouvrages d'eaux pluviales listés en annexe 1.
Environnement et cadre de vie - Assainissement collectif

- Assainissement non collectif

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

L'appui aux collectivités et aux porteurs de projets dans la maîtrise et la valorisation des énergies préservant l'environnement. Coordination et accompagnement des acteurs économiques du territoire pour la mise en oeuvre d'une politique de gestion des déchets.

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Elimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés comprenant la collecte, le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport de tri ou de stockage.

- Autres actions environnementales

- Protection et préservation des Espaces Naturels, gestion et financement d'équipements sur des Espaces Naturels appartenant à la Communauté ou présentant un intérêt communautaire (voir annexe n° 2). - Soutien direct ou par l'intermédiaire d'une association au développement des Sciences de la Terre en général et de la Géologie en particulier - L'Appui aux collectivités et aux porteurs de projets dans la maîtrise et la valorisation des énergies préservant l'environnement

Sanitaires et social

- Action sociale

- Mise en place et gestion d'un service d'assistante de convivialité en faveur des personnes âgées. - Favoriser le lien communautaire des personnes âgées pour la mise en place ou le soutien d'animation. - Accueil et orientation des jeunes (P.A.I.O) avec possibilité de conclusion de conventions de prestations techniques et financières avec des collectivités hors communauté de communes du Thouarsais - Gestion et coordination du chantier d'insertion "de l'argile à la faïence". - Coordination de l'accompagnement et de l'animation sociale des gens du voyage. Contrat Local Sécurité Prévention de la Délinquance (CLSPD° - Participation aux fonds départementaux en lieu et place des communes : FSL , FAJ - Soutien aux activités socioculturelles de l'association du centre socioculturel du Thouarsais. - Gestion d'un contrat temps libre. - mise en place et gestion du centre multiservice du pôle Anne Desrays. - Construction, achat, rénovation/réhabilitation, gestion et entretien des moyens immobiliers du pôle de santé du Pays Thouarsais en lien avec la structure territoriale représentative des professionnels de santé. - création, extension et aménagement d'un équipement en faveur de la gendarmerie.

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Conseil Local Sécurité Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Création, aménagement, entretien et gestion du parc d'activités "Talencia", - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire et artisanale qui sont d'intérêt communautaire. Sont considérées d'intérêt communautaire les zones créées à compter du 1er janvier 2003 - Travaux neufs d'aménagement et de développement économique hors entretien et réparation (travaux de viabilisation, de développement technologique, de modernisation...) menées sur les zones UI, 1AUI et 2 AUI existantes du PLU et de la communauté :

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

** Actions de prospection et d'aides au développement ou à l'implantation ; * Hors zones UI, 1 AUI et 2 AUI existantes du P.L.U. : oGestion des implantations : - des commerces - des entreprises et autres activités économiques. - Adhésion aux diverses structures qui participent au développement économique (structure d'aide à la création d'entreprises, associations d'entrepreneurs...) - Contribution à la définition de la politique de développement économique du territoire; - Toute construction et acquisition de nouveaux bâtiments destinés à accueillir des activités de développement économique du territoire. - les actions de développement touristique liées au développement économique. - les études et actions de développement durable liées au développement économique. études, mise en oeuvre, suivi et accompagnement des procédures de création et de délimitation des Zones de Développement de l'Eolien. - Mise en place, dans le cadre des textes en vigueur, d'aides directes et indirectes tendant à favoriser l'accueil, l'implantation ou le développement d'entreprises sur l'ensemble du territoire intercommunal.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Sont déclarés d'intérêt communautaire : - les équipements culturels et sportifs figurant dans les annexes 4 et 5 des présents statuts ainsi que toute construction et acquisition de nouveaux bâtiments ou espaces destinés à accueillir des activités culturelles relevant de l'intérêt communautaire.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Sont déclarés d'intérêt communautaire : les équipements culturels et sportifs figurant dans les annexes 4 et 5 des présents statuts ainsi que toute construction et acquisition de nouveaux bâtiments ou espaces destinés à accueillir des activités culturelles et sportives relevant de l'intérêt communautaire. gestion d'équipement aquatique (à l'exclusion de la piscine d'été de Thouars).

- Activités péri-scolaires

- Participation au fonctionnement et à l'animation des collèges dans le cadre des dispositions légales et des accords conclus avec le département - Gestion d'un contrat temps libre. - Soutien technique et financier à l'association des classes transplantées. - Soutien financier aux classes de découverte concernant les écoles (maternelles et élémentaires) qu'elles soient publiques ou privées.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Soutien aux activités socio-culturelles de l'association du centre socioculturel du Thouarsais.

- Activités sportives

-Mise à disposition d'intervenants sportifs au profit des communes membres de leurs associations sportives ou socioculturelles, et des organismes œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la santé résidant sur le territoire -Mise à disposition d'intervenants sportifs en partenariat avec l'Education Nationale dans le cadre de l'EPS à l'école au bénéfice des écoles primaires (maternelles et élémentaires) des communes membres. -Mise en place d'évènements sportifs sous maîtrise d'ouvrage communautaire. -Soutien en personnel et en logistique à l'organisation de manifestation sportives sur le territoire de la communauté de communes.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, révision et suivi du schéma de cohérence territorial.

- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration, révision, modification et suivi du plan local d'urbanisme. Instruction des autorisations d'urbanisme.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Sont d'intérêt communautaire les zones d'aménagement concerté à créées à compter de la date du 1er janvier 2003

- Transport scolaire

-Soutien au transport des élèves des écoles primaires (maternelles et élémentaires) et secondaires pour la pratique du sport ou d'activités socioculturelles dans les équipements sportifs ou socioculturels appartenant à la Communauté ou aux Communes.

- Organisation des transports non urbains

Etude, mise en place et gestion d'un service de transport à l'intérieur de la communauté, par délégation du Conseil Général et à l'exclusion de la compétence déléguée au Syndicat mixte du Pays Thouarsais.

- Etudes et programmation

Etudes et projets relatifs à l'aménagement et au développement de tout ou partie du territoire communautaire, à l'exclusion des projets ayant un impact exclusivement communal. Mise en place et gestion d'un service d'information géographique (SIG)

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

instruction des autorisations d'urbanisme.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

La communauté de communes aura à charge la création ou l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Sont considérées d'intérêt communautaire : -Les voies internes des zones d'activités de maîtrise d'ouvrage communautaire : Parc d'activités Talencia et zones à créer. -Création, aménagement et entretien des liaisons entre ces

zones et les voies départementales. -Aménagement et entretien de la voie située entre le rond point de l'entrée sud de Saint Jean (RD 938) et le centre d'hébergement du Châtelier. -Le pont de Saint Jacques de Thouars et sa voirie. -La voirie communale n° 22 de Louzy sur la portion comprise entre la voirie départementale n° 938 et la voirie départementale n° 63 E.

Développement touristique

- Tourisme

* Les actions de développement touristique liées au développement économique * Coordination, organisation et animation d'actions en favorisant l'accueil, l'information et la promotion du tourisme en Pays Thouarsais. Suivi et assistance aux porteurs de projets d'activités touristiques d'intérêt pays, qu'ils soient privés ou publics ainsi qu'à l'ensemble des prestataires de la filière. * Etude, programmation et coordination d'aménagements et d'équipements touristiques exclusivement liés à la mise en valeur de la vallée du Thouet. * Mise en oeuvre et gestion d'équipements touristiques structurants. (voir annexe n° 3). * Construction, réhabilitation, aménagement, entretien de l'office de pôle de tourisme.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Etude, animation et suivi du programme local de l'habitat (P.L.H.)

- Politique du logement non social

- Contribution à la mise en place d'une politique de l'habitat visant à répondre aux besoins en logements et à assurer entre les communes de la Communauté une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements, Mise en oeuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat. (OPAH) Participation aux fonds départementaux en lieu et place des communes : ADIL, CAUE.

- Politique du logement social

Participation à la mise en oeuvre d'une politique habitat jeunes sur le territoire communautaire, soutien financier aux opérateurs intervenant en matière d'habitat jeunes et actions en faveur des foyers de jeunes travailleurs ou "résidences sociales".

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

-Création, gestion et aménagement d'une aire de stationnement pour les gens du voyage -Participation aux fonds départementaux en lieu et place des communes : ADIL, CAUE, FSL, FAJ.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Mise en oeuvre d'opérations programmées d'Amélioration de l'habitat (OPAH).

Autres

- Acquisition en commun de matériel

- Gestion d'une régie de prêt de matériel de sono, d'éclairage et de véhicules aux communes membres ou aux associations non commerciales desdites communes membres.

- Gestion d'un centre de secours

Défense contre l'incendie dans la limite des compétences du Conseil Général et notamment versement de la participation du SDIS en lieu et place des communes.

- NTIC (Internet, câble...)

Initier et gérer des actions visant la mise en place d'outils (site Internet, Intranet, guide) liés aux technologies de l'information et de la communication, en lien avec les communes, les communautés de communes ainsi que tous les autres partenaires. Mise en place et gestion d'un service d'information géographique (SIG)

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

création, aménagement et gestion d'une aire de stationnement pour les gens du voyage.

- Autres

- Gestion d'un refuge d'animaux.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
79	Syndicat Mixte de la Vallée du THOUET 79 (257902130)	SM ouvert	7 403

79	Syndicat Mixte du Pays THOUARSAIS (257902403)	SM fermé	9 379
----	---	----------	-------

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)